

- **La question de l'accélération de la dégressivité des allocations chômage, également soulevée il y a peu par la Cour des Comptes, suscite un regard critique** de la part de la population : ainsi, 58% des Français déclarent y être opposés. **En revanche, la proposition d'abaisser le plafond d'indemnisation, et par conséquent les allocations chômage les plus élevées, ou encore celle de durcir les conditions selon lesquelles les chômeurs peuvent refuser une offre de Pôle Emploi obtiennent plutôt l'adhésion des Français** (respectivement 65% et 60%). Toutefois, ces chiffres cachent de fortes disparités entre les sympathisants de Droite qui soutiennent largement ces perspectives et la majorité des sympathisants de Gauche, qui s'y montre opposée.
- Enfin, **ce sont les solutions envisagées sur les retraites qui rencontrent le plus l'opposition des Français** : ni l'allongement de la durée de cotisation (50% opposés), ni l'augmentation des cotisations (62%), ni le gel des retraites (66%) ou encore leur soumission à un taux de CSG semblable aux revenus du travail (70%) n'apparaissent comme des solutions acceptables aux yeux des Français.

Dans le détail :

Des allocations familiales à repenser mais pas à fiscaliser selon les Français

Interrogés sur leur opinion à l'encontre de différentes mesures visant les allocations familiales, **les Français ne se montrent pas « fermés » à une évolution des modalités de distribution de ces allocations, mais refusent en majorité leur fiscalisation.**

En effet, **79% indiquent être favorables (dont près la moitié, 47%, tout à fait favorables) à l'idée de geler leur revalorisation pour les plus hauts revenus**, et **près des trois-quarts considèrent également positivement l'idée de restreindre leur distribution sous conditions de ressources** (73%, dont 43% tout à fait favorables). Certes, sur ce dernier point, les parents d'enfants apparaissent un peu moins favorables que les personnes n'ayant pas d'enfant (67% contre 75%), mais il demeure que cette proposition est globalement acceptée par toutes les catégories de population. Notons que les sympathisants de Gauche et électeurs de François Hollande au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2012 apparaissent les plus favorables à ces deux propositions (respectivement 85% et 80% pour les sympathisants de Gauche, 85% et 79% pour les électeurs de l'actuel Président), y voyant sans doute un mouvement vers une plus grande justice sociale. Les sympathisants de Droite sont également majoritairement favorables à ces deux mesures, mais dans des proportions moindres (respectivement 68% et 62%). Les seuls qui se montrent majoritairement opposés à la restriction des allocations familiales sous conditions de ressources sont les individus appartenant aux foyers les plus aisés (52% opposés). A l'opposé, les jeunes de 18 à 24 ans et les foyers les plus modestes ainsi que les personnes seules soutiennent massivement cette idée (respectivement 91%, 81% et 82%).

Le gouvernement a lancé le réexamen de l'efficacité de différentes prestations familiales et sociales et plusieurs pistes sont évoquées pour réaliser des économies dans le cadre du retour à l'équilibre des dépenses publiques. Personnellement, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou à tout à fait opposé à chacune des propositions suivantes concernant les allocations familiales ?



Ainsi, les Français approuvent majoritairement l'idée qu'il serait bénéfique pour les finances publiques de repenser les modalités d'attribution des allocations familiales. En revanche, **ils se déclarent majoritairement opposés à l'idée de les fiscaliser en les intégrant dans les revenus du foyer soumis à l'impôt**

(55% opposés, dont même 26% tout à fait opposés, contre 44% favorables). Cette mesure apparaît sans doute comme une remise en cause du statut de l'allocation, qui n'est pas perçue par les Français comme une forme de revenus. On constate cependant que l'idée rebute moins les hommes que les femmes (53% favorables contre 35%), les personnes âgées que les jeunes de 25 à 34 ans en âge d'avoir des enfants (53% contre 21%), les plus aisés que les moins aisés (48% contre 27%) et les personnes sans enfant que celles avec enfant(s) (47% contre 37%). Autre constat : alors qu'ils se montraient moins favorables aux propositions précédentes, les sympathisants de Droite défendent à hauteur de 46% la fiscalisation des allocations familiales, soit une proportion légèrement supérieure à celle des sympathisants de Gauche en accord avec cette idée (43%).

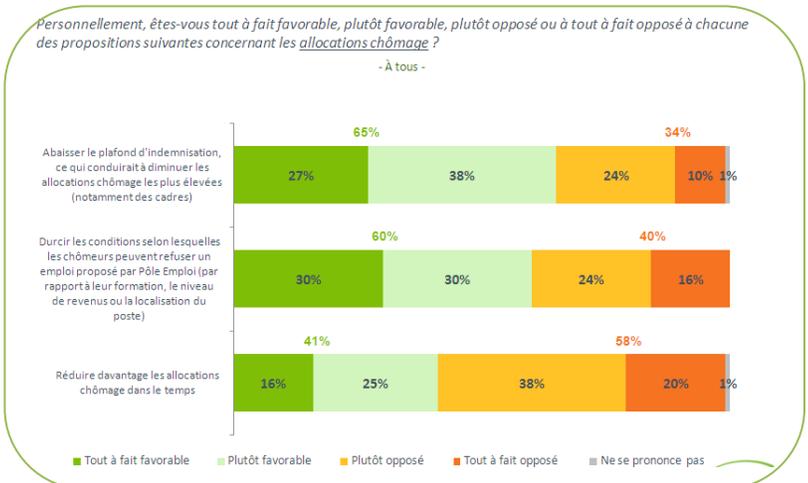
Les Français approuvent l'idée de diminuer les allocations chômage pour les plus hauts revenus mais pas d'accélérer leur dégressivité

Concernant les allocations chômage, **les Français indiquent majoritairement être favorables à un durcissement des conditions d'attribution pour les chômeurs qui refuseraient des offres de Pôle Emploi et à un abaissement du montant des allocations les plus élevées aujourd'hui.** En revanche, la proposition d'une plus forte dégressivité de ces allocations dans le temps suscite davantage le débat.

En janvier 2011, Pierre Méhaignerie, alors président UMP de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, avait proposé de plafonner les allocations chômage des cadres. Depuis, cette proposition a ressurgi à plusieurs reprises, le système français étant décrit comme un dispositif d'indemnisation du chômage parmi les plus généreux au monde, en particulier pour les hauts salaires (avec des indemnités pouvant atteindre plus de 6000€ mensuels). Aujourd'hui, **près des deux-tiers de la population se déclarent favorables à ce principe d'abaissement du plafond d'indemnisation, ce qui conduirait à diminuer les allocations chômage les plus élevées** (65%, dont 27% tout à fait favorables). Notons que les membres des catégories supérieures y sont un peu moins favorables que les catégories populaires (60% contre 64%). Les principaux concernés par cette mesure, à savoir ceux dont le foyer gagne plus de 5000€ nets mensuels, s'y opposent à hauteur de 54%. En revanche, on note peu de différences dans les réponses selon la sympathie partisane ou le vote lors de l'élection présidentielle de 2012.

De même, la proposition de durcir les conditions selon lesquelles les chômeurs peuvent refuser un emploi proposé par Pôle Emploi (selon leur formation, le niveau de rémunération ou encore la localisation du poste) suscite majoritairement l'adhésion des Français. Ainsi, 60% mentionnent être favorables à cette proposition, dont 30% tout à fait favorables. Si la première mesure ne

provoquait pas de fracture Gauche / Droite, on constate que sur ce point, les sympathisants de Droite et d'Extrême-Droite acquiescent majoritairement à ce durcissement (75%) tandis que les sympathisants de Gauche portent un regard beaucoup moins amène (38%). Notons que cette proposition fait débat parmi les membres des catégories populaires (52% favorables pour 48% opposés) ainsi que parmi les plus jeunes. Les très faibles revenus sont même une assez large majorité à s'y déclarer opposés (58%).



Enfin, l'idée de réduire davantage les allocations chômage dans le temps n'est approuvée que par 41% des sondés, dont 16% tout à fait. Les plus aisés en revanche se déclarent, à une courte majorité, favorables à cette proposition (52%), alors même qu'ils refusaient l'abaissement du plafond d'indemnisation. Sur cette dernière proposition, les sympathisants de Droite et d'Extrême-Droite se montrent de nouveau beaucoup plus favorables que les sympathisants de Gauche (58% contre 22%).

Les propositions sur les retraites sont celles qui cristallisent le plus l'opposition des Français

Nous l'avons vu, les Français semblent ouverts à certaines propositions concernant les allocations familiales et les allocations chômage. En revanche celles portant sur les retraites suscitent beaucoup plus de circonspection voire de rejet.

48% des Français se déclarent favorables (dont 14% tout à fait) à l'allongement de la durée de cotisation des actifs contre 50% opposés (dont 20% tout à fait). Les inactifs et les plus âgés ainsi que les sympathisants de Droite apparaissent comme les plus nombreux à soutenir cette idée (respectivement 61%, 76% et 67%), et sont rejoints en cela, bien que dans une moindre mesure, par les hommes (55%), les plus aisés (58%) et les plus

Harris Interactive est un institut de référence sur le marché des études (6^{ème} rang mondial des sociétés d'étude ad hoc). La structure française, fondée en 1995 par Nathalie PERRIO-COMBEAUX et Patrick VAN BLOEME sous le nom de Novatris, a rejoint le groupe en mars 2004.

Harris Interactive propose des méthodes d'études innovantes ainsi que des analyses et un conseil stratégique qui aident les clients à prendre des décisions réfléchies et efficaces. Le groupe doit sa réputation aux sondages d'opinion « Harris Poll » et à son rôle précurseur dans les méthodes d'études en ligne. La société a mis en place ce qui, selon elle, constitue le panel le plus important au monde : le Harris Poll Online. Harris Interactive est au service de sa clientèle dans le monde entier grâce à ses bureaux en Amérique du Nord et en Europe. Pour plus de renseignements sur Harris Interactive, veuillez consulter www.harrisinteractive.fr

Contact Harris Interactive en France:

Laurence Lavernhe -39 rue Crozatier – 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 – 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr

Jean-Daniel Lévy –Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 – jdlevy@harrisinteractive.fr